

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM SILLE LE GUILLAUME, 15 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918 72140 SILLE LE GUILLAUME déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

Mr GAVEL Johan, représentant de la société 3CJ INGENIERIE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 LIEU DIT L ANJOUBERT 72140 ST REMY DE SILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mr GAVEL Johan	1 050	1 500 €
SASU QFR	450	450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

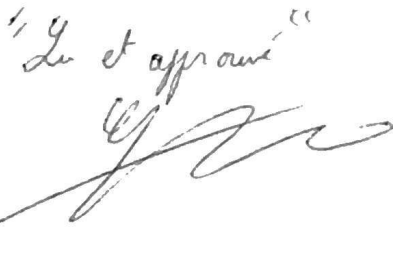
La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 avril 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

SEKKAT Nadia

JST14

"Lu et approuvé"



Caisse de Crédit Mutuel
de SILLE-LE-GUILLAUME - Bureau de Conlie
11 place des Halles - 72240 CONLIE
☎ 0 820 821 548 (Service 0,12 € TTC/min + Prix Appel)
Fax 02 43 52 13 54 - Le Mans 434 049 623

